

La g@zette

du Valbonnais

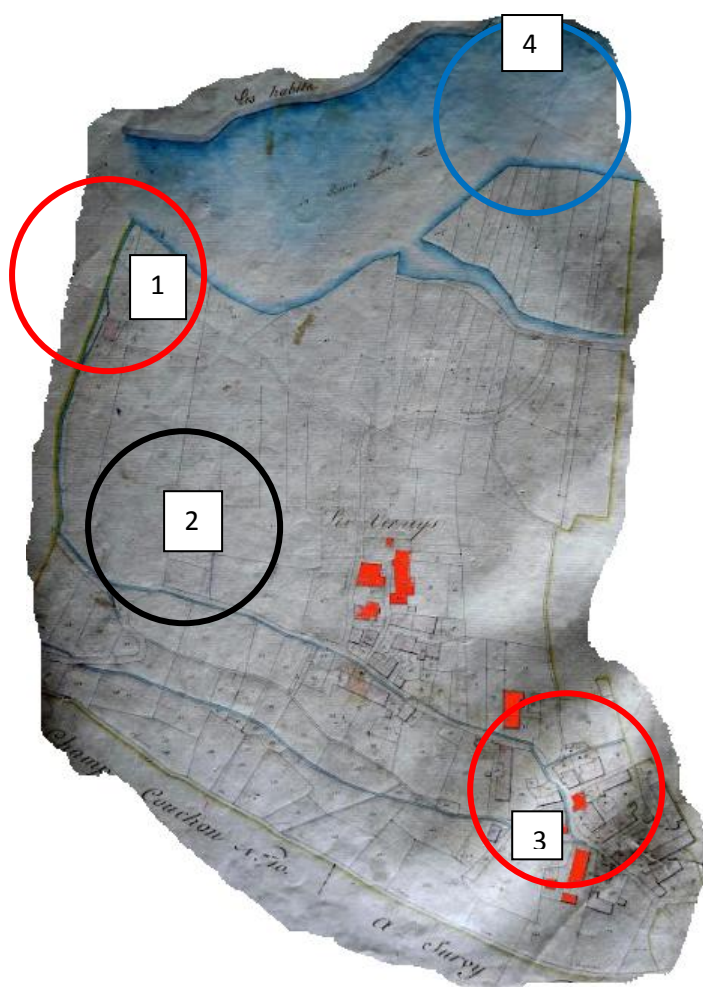
N° 194 – Février 2024

*La source d'**eau rouge** des Verneys*



La source de l'eau rouge et ses 2 branches colorées en bleu sur le cadastre de 1839.

Les deux branches de l'eau rouge des Verneys...



1. Le Pré du pi avec la dérivation de l'eau pour le moulin.
2. La source d'eau non ferrugineuse au pied de la *côte font*.
3. La source de l'eau rouge qui flue en haut des Verneys et forme deux branches.
4. Le torrent de la Bonne sous les *Habits*.

Extrait du cadastre de 1839 -
- Christian Beaume-

En haut des Verneys, hameau de la commune de Valbonnais, sur la rive gauche de la Bonne, l'eau rouge sort de terre à proximité des maisons Billon et Bernard-Brunet. Elle se divise en deux branches. Daniel Cassagne nous précise : « Avant l'installation des bassins, l'eau rouge servait à faire boire les bêtes » et ajoute : « La dérivation qui passe devant la chapelle n'est en fait qu'un canal d'arrosage ». Sur l'autre branche, « dans les Verneys, il y avait autrefois trois roues à auges qui servaient de force motrice pour les battages et autres ». Les gens du hameau buvaient-ils à la source de l'eau rouge ferrugineuse ? « Les habitants des Verneys consommaient l'eau non ferrugineuse d'une source sise au pied de la *côte Font*, au sommet de laquelle passe l'ancien chemin *La Mure-Entraigues via La Sauzerie* » nous dit Daniel. Une sacrée corvée quotidienne pour nos anciens Vernuseaux ! Cette source, de débit quasi constant, sort encore de nos jours. Cette eau claire rejoignant l'eau rouge actionnait jadis la roue d'un moulin à blé autorisé en 1832, au *pré du pi*, avant de se jeter dans la Bonne.

L'eau rouge des Verneys, guérisseuse du goitre.

Dans son ouvrage « Enigmes curiosités singularités... » paru en 1987, René Reymond évoque la source des Verneys : « *On disait autrefois (au milieu du XIX^e siècle) que la source des Verneys guérissait du goitre. A cette époque les goitreux étaient très nombreux dans le Valbonnais* ».



Le N° 68 de La Gazette du Valbonnais nous montre que le Dr J. Saint Lager a traité en 1863, « la grande question du crétinisme et de son acolyte le goitre endémique » en précisant que « plus des deux tiers des crétins ont le goitre ». En 1846, sur notre commune, il y avait 440 goitreux.

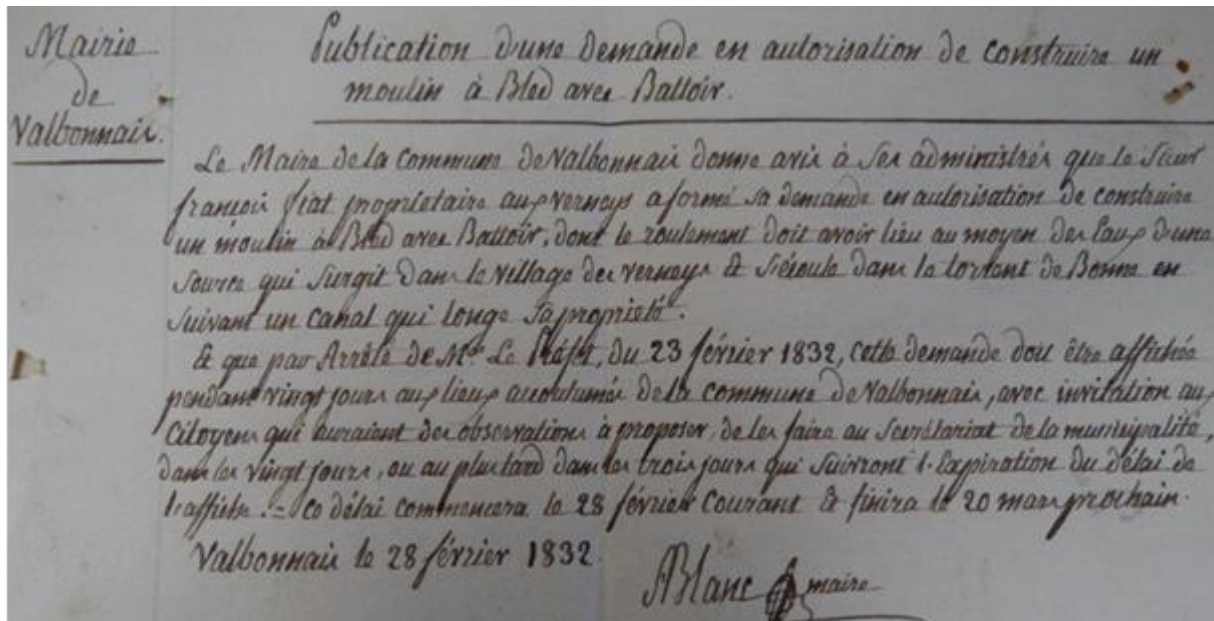
En 1925, L. Caillet dans son La Mure d'Isère et ses environs écrit page 82 : « *En 1846, le canton de Valbonnais avait le privilège d'être le plus riche du département en goitreux ; ils représentaient 40 % des habitants ! Et à cette date on écrivait que, avant la Révolution, les goitreux étaient "extrêmement nombreux". Que devait-ce être ?! On attribuait la diminution aux guerres de Napoléon I^{er} qui forcèrent les hommes à voyager et à se marier hors du pays. A Entraigues, il y avait en 1846 (sur 655 hab.) 218 goitreux (1/3) et 30 idiots ; à Valbonnais (sur 1327 hab.) 440 goitreux (1/3) et 18 idiots. Cela explique que dans le canton de Valbonnais, 14,5 % des conscrits sont réformés pour goitre et crétinisme (presque 10 fois plus que dans celui de La Mure !). Le 24 mars 1761, le curé de Valbonnais écrit que Pierre Hustache, âgé d'environ 50 ans, est mort subitement, « incommode depuis longtemps d'une grosse gouëtre ».*



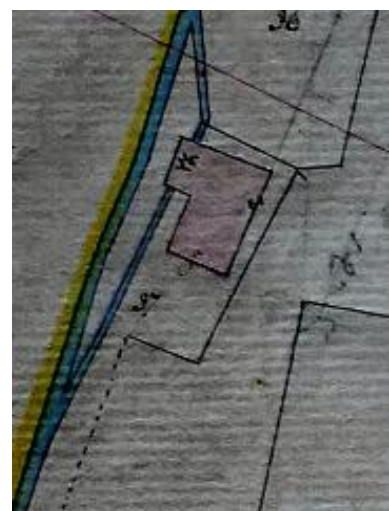
Parmi les goitres dits hideux, n'ayant sans doute pas affecté les jeunes femmes des Verneys, un énorme goitre endémique multinodulaire (Baron Alibert, 1817)

Le docteur Gaspard Adolphe Chatin (1813 – 1901) signalait dans “ Un fait dans la question du goitre et du crétinisme ” (1853) « la corrélation remarquable qui existe entre l'iode et le fer : les eaux ferrugineuses sont toutes iodées ». En l’absence d’analyses chimiques sur toutes les eaux des Verneys (eau rouge et eau de la source de la côte font), le mystère demeure.

Le moulin du *Pré du pi* sur l’eau rouge



Sur le cadastre de 1839, on découvre le bief de la dérivation de l’eau rouge. Un moulin à farine avec sa meule à broyer le blé et un battoir avec sa pierre à gruer, à écorcer peut-être de l’orge et de l’avoine. De nos jours, il n’y a plus de traces de ce moulin à bled avec battoir...

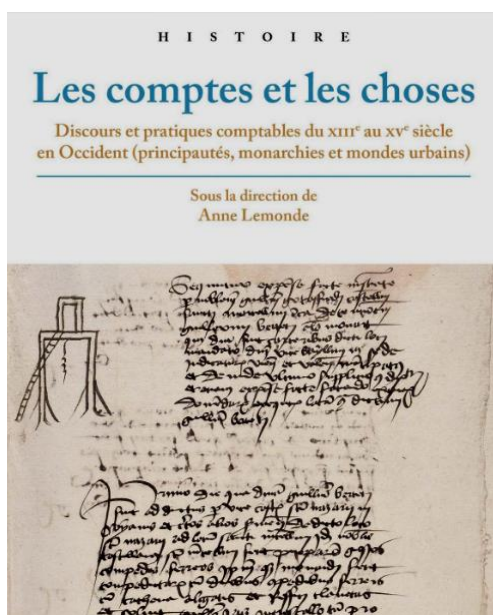


Dans le N° 123 de La g@zette du Valbonnais, j’ai retracé sommairement la vie de François Fiat (1791 – 1866) qui fut l’arrière-grand-père d’Hélène Fiat, ma grand-mère paternelle. Mon ancêtre avait construit son moulin au *pra dou pi* (le pré du pin pour les non-patoisants).

En 1344, Jean Salvat, bourreau valbonnetin...

La médiéviste Anne Lemonde, dans « Les comptes et les choses » nous raconte cette histoire :

Transportons-nous tout d'abord dans le petit village montagnard de Valbonnais, en 1344. Ici vit un personnage que l'on respecte beaucoup et que l'on craint aussi un peu, sans doute : il s'agit de Jean Salvat, bourreau de son état. Or il s'avère qu'un bourreau sait alors se faire rétribuer correctement son terrible office. Bien sûr, ce métier, pas plus que celui de prophète, ne s'exerce jamais dans son pays. N'empêche que tout le monde sait ce qu'il fait, au loin. Le pays de Valbonnais constitue presque à cette date, une enclave extra-territoriale en Dauphiné : chef-lieu de la puissante seigneurie du lignage des Allemand, ce territoire est bien étranger aux yeux des populations des environs, qu'elles soient de La Mure ou de Vizille, pourtant distantes de 4 à 5 lieues tout au plus. Et c'est bien de Vizille, en ce jour de 1344, qu'arrive le messenger Clopet pour se présenter à la porte de Jean : le « laniste » est attendu dans la vallée pour une double exécution. Séance tenante, le sinistre duo se met en route. La Mure, Pierre Châtel, Laffrey et sa Côte puis Vizille... Le bourg est imposant alors, dominé par l'un des



Sous la direction de l'historienne, Anne Lemonde, une spécialiste de l'histoire du Moyen Âge, « Les comptes et les choses ... » est un ouvrage publié en 2022 aux Presses Universitaires de Rennes. La série des comptes de châtelaineries delphinaux, actuellement conservée aux Archives Départementales de l'Isère, est de belle facture, courant depuis 1296 jusqu'au milieu du XVI^e siècle. L'étude du financement d'une spectaculaire et fascinante coercition...

plus gros château de la principauté. Les deux condamnés, une femme et un homme, se dénomment Amondrate Berlon [**épouse de Pierre Berlon**] et Pierre Toubet. Ils n'ont sans doute aucun lien entre eux mais leur crimes sont étonnamment similaires : ils ont chacun commis adultère et inceste tout à la fois. Pour Amondrate, ce fut avec un certain Jean Pic, tandis que Pierre entretenait sa coupable liaison avec une « cousine ». De leur forfait, on ne sait rien de plus. En revanche, le compte de la châtelainerie nous rapporte le menu de leur exécution : Salvat « tondit les cheveux d'Amondrate et la fouetta » puis il « perfora la peau des testicules » de Toubet. On apprend enfin, information dérisoire pour le lecteur d'aujourd'hui, que, pour avoir fait le trajet aller – retour jusqu'à Valbonnais, Clopet tira presque autant que Jean de l'exécution : 15 sous pour l'un contre 17 pour l'autre.

Compte de la châteltenie de Vizille rendu le 28 mars 1346 par noble Guigues Toscan, châtelain [8 B 42 folio 104 v] [Archives départementales de l'Isère : A.D.I.]

Item pro salario Johannis Salvati carnacerii qui ex sententia judiciali contondit capillos Amondrate uxoris Petri Berlo et eam fustgavit quia comisserat incestum cum Johanne Pic et Petro Toubeti perforavit pellem testicolorum quia comisserat incestum cum quadam consanguinea sua : XVII s. cur. pro II s.

Item pro mittendo quesitum dictum carcenarium pro predictis reddit particulas et instrumentum confessionis dicti Copleti qui dictum carcenarium fuit quesitum : XV s.

Mon ami Christian Beaume exhumera-t-il un jour, d'un compte de la châteltenie de Valbonnais, une ces pépites historiques qui sont cocasses voire désopilantes ?

En ce milieu de XIV^e siècle, la banche de cour, cour de la justice seigneuriale d'Hugonin Allemand, prononce une sentence ferme et implacable : le coupable, condamné pour le vol d'une noble bourse de pièces d'or et quelques gobelets d'argent, aura le pied gauche tranché, après un nouvel essorillement et châtiment au fouet. Sachez que l'essorillement (l'autre lobe en cas de récidive) laisse une marque d'infamie indélébile : un véritable casier judiciaire, pour l'époque !

On prend donc, à l'est du village, la direction des piliers de la justice seigneuriale. Les fourches patibulaires, sises peut-être au Martouret ou aux Chaffas, hantaient sinistrement les alentours du grand chemin qui mène de Valbonnais à Entraigues. Tremblez bonne gens ! Sous les fourches, on plante en terre, un grand poteau de bois, en y accrochant quatre crochets en fer. L'un deux servira à exposer au sommet le pied du malheureux. Un billot attend, avec une certaine gourmandise, de servir d'appui pour sectionner la seconde oreille et amputer... le pied ! On imagine le visage grimaçant de l'essorillé, redoutant le nouveau coup de hache et le risque hémorragique de l'artère tibiale. Si l'opération tourne mal, il sera toujours temps de quérir le chirurgien avec ses onguents et autres panacées, sans exclure une éventuelle cautérisation avec le fer rouge.

La fonction de bourreau est alors tellement dépréciée qu'il est rare que cet exécuter de haute justice soit parfaitement intégré dans la vie du village. On n'en veut pas comme voisin. Le mépris de cette condition est tel que le recrutement devient extrêmement difficile. A une certaine force physique, il doit allier un caractère insensible à la douleur d'autrui et une accoutumance aux scènes d'horreur : une terrible brutalité naturelle ! Les documents comptables des XIV^e et XV^e siècles évoquent ces gains en espèces sonnantes et trébuchantes, liés aux exécutions publiques...des peines : « *pour les gans dudit bourrel* ». Le bourrel, terme consacré par un dictionnaire des patois en Dauphiné, n'était jamais embauché dans la proximité : nul n'est bourreau en son pays !

Lettre en patois de Valbonnais publiée en 1888.

Alain Duc a publié, dans le N° 19 de Mémoire d'Obiou, une curieuse lettre en patois de Valbonnais adressée au rédacteur d'un journal républicain. Colette et Roger Buisson ont participé largement à la traduction de ce texte paru le 26 octobre 1888 dans le Réveil du Dauphiné.

Monsou lou rédacteur

Vous m'excujaria dé la liberta qué prénou dé vous écriré cocarien de nostrou paï, la cé faï tant de drola dé chaousa et dingü dit rien, à volu un paou vous racountà cé qué sé passo. La communa dé Vaoubounaï poussédo doux prééré, iü a Vaoubounaï et laoutrou oou Enjalas de Luba. Lou nootrou dé Luba, boum prééré et boum cura, faï soum servissé justou ne sooucupopa. Si las féna portun de beou chapéou : nous éroum si coumtin qué tout lou moundou lamaro din loup paï. Quand oou di la maïssou, la glaïso éi pléno oou soou pas oum té métré tous lous chantré, enfim léro un boum patrioté, coumo la nin vejoum pas souvin din nostrou paï. Mais soou de Ladré qué resto a Vaoubounaï éro jaloux qué lou faï parti, persoqué si archiprééré aou lo per chantré qu'un paourou aveuglé et per marguelliér un imbécilou et oou faï diablé à quatre coumtra la fena qué portoum de chapéou semblablou et dé l'issa un paratonéré sur lour teta per para la foudre dé lour cura : oou faï bien vaï doou paï doum loouli. Si vous voulé bié, Moussou lou rédacteur, mettré i qué la lettra din voustrou estimablou journa, u naoutré co vous dirai u naoutra chaousa et in mêmé ton a vous payaraï una bouno pignà daoulagna de Laversé.

François de Laversé [signature]

Vous m'excuserez de la liberté que je prends de vous écrire quelque chose de notre pays, [ça se fait tant de drôles de choses et dingue de rien](#)¹, j'ai voulu un peu vous raconter ce qui s'est passé. La commune de Valbonnais possède deux prêtres, l'un à Valbonnais, l'autre aux Angelas à l'ubac. Le nôtre de l'ubac, bon prêtre et bon curé fait son service et ne s'occupe pas si les femmes portent de beaux chapeaux ; nous étions si contents que tout le monde l'aimait dans le pays. Quand il dit la messe, l'église est pleine, il ne sait pas où mettre tous les chantres ; enfin il était un bon patriote comme on n'en voit pas souvent dans notre pays. Mais celui de l'adret qui restait à Valbonnais, était si jaloux qu'il l'a fait partir parce que l'archiprêtre n'a pour chantre qu'un pauvre aveugle et pour marguillier un imbécile et il fait le diable à quatre contre les femmes qui portent des chapeaux semblables et qui ont hissé un paratonnerre sur leur tête pour parer la foudre de leur curé. Il fait bien comme on fait dans le pays où il vient ([il fait bien voir du pays d'où il est](#))². Si vous voulez bien, Monsieur le rédacteur, mettre cette lettre dans votre estimable journal, une autre fois, je vous dirai une autre chose et en même temps, je vous paierai une bonne poignée de noisettes de Laversé.

En bleu, Vincent Roux ajoute la traduction d'un morceau de phrase oublié dans Mémoire d'Obiou (1) et propose une variante (2)...